

L'

E

C

H

O



Les apprentissages...

Janvier N°36

Des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises

Conseil Municipal de Décembre

Bibliothèque

Ecole des Courtines

Aped

Club Arc en Ciel

Ogec

CAPDLP

En passant par Duerne

Les moulins à eau

Février

l'EDC sera monté par "Relaxation Active"

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du 10 Décembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix du mois de décembre, à vingt heures trente minutes, en application des articles L 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire en Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en la salle du conseil municipal.

Date de convocation du Conseil Municipal : samedi 07/12/2020

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Noémie VILLARD ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; Mme. Claudie BARCET ; M. Anthony CUNHA ; Mme. Mariane MASSON ; Mme. Elodie MARION ; M. Yves MAHY ; M. Laurent GIAUFFRET

Autres présents : René COLLOMB ;

Absents excusés : Mme. Isabelle BALLAS ; Mme. Marie Line BALMONT ; M. Romuald BANSE ; M. Cédric FONT ; M. Maurice PETRE

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du C. G. C. T, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. M. Laurent GIAUFFRET est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du compte-rendu du 13/11/2020 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

1. ORDURES MENAGERES

Les sacs seront distribués le 12/12/2020 de 9H à 12H sous la halle couverte ou vers le local technique en fonction du temps. Une deuxième distribution est prévue le 16/01/2021. Une augmentation de la redevance de 3€ par part suite à l'instauration de la taxe enfouissement à été voté lors du conseil communautaire de la C.C.M.D.L.

La capacité d'enfouissement a été atteinte sur le site de Roche-La-Molière. Les déchets sont utilisés pour produire du méthane pour le chauffage de la ville.

Le tonnage de DUERNE est en baisse, le tri coûte cher. Sur la commune des dépôts non conformes ont été constatés, la vidéosurveillance avec verbalisation est à l'étude.

3. EGLISE

Une mise en demeure a été envoyée à l'architecte afin de faire avancer les travaux. Une réponse est attendue pour 15 décembre, des recours sont possibles si le marché est retiré à l'attributaire.

M. le Maire rappelle que ce marché est sans appel d'offres pour les différents lots sauf pour la maçonnerie. Il propose qu'un groupe de travail soit mis en place.

4. NOUVEAU QUARTIER

Le prix d'attribution du marché est de 40€ le m². AT SYNERGIE a envoyé les plans du dernier projet. En ce qui concerne l'assainissement, la compétence revient à la CCMDL., il convient de la consulter. Le permis de construire doit être déposé avant la fin de l'année.

En 2021 les normes RT 2020 seront changées par les normes RE2021.

Il faut établir un autre groupe de travail pour l'étude du cahier des charges afin qu'il soit respecté et pour réfléchir à l'aménagement de zone piétonne et trouver un nom au quartier.

Une rencontre avec les propriétaires voisins du projet est nécessaire.

5. POLE SPORTIF : Un chiffrage a été demandé à OXYRIA pour l'étude et la réalisation du projet. 2 phases sont envisageables :

- Aménagement : 300 000 €
- Rénovation des vestiaires : 400 000 €

Des demandes de subventions ont été réalisées dont 2 ont été obtenues (Département du Rhône : 209 000 € et Région AURA : 147 000€).

Il faut constituer un groupe de travail pour ce projet.

Un point de vigilance a été soulevée sur l'importance de garder le coté rural du village.

6. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire indique qu'à l'issue des élections municipales il convient de renouveler les membres de la commission. Après avoir expliqué le rôle de la commission, qui consiste à donner son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale, énonce les 6 commissaires titulaires et les 6 commissaires suppléants désignés par la Direction Générale des Finances Publiques : pour le conseil municipal, MM. Romuald BANSE et Yves MAHY sont commissaires titulaires et Mme. Marie Thérèse FAYOLLE est commissaire suppléant. D'autres personnes propriétaires sur la commune ont aussi été désignées et seront informées de ces désignations.

7. Comité d'Entraide Duernois (CED)

Cette association a été créée pour la CCAS, elle gère financièrement le feu d'artifice du 14 juillet, le concours de belote et le repas des anciens. Des élus doivent être choisis comme président, trésorier et secrétaire. Pour le moment Mme. Marie-Dominique CHEVRON a été nommée présidente, Mme. Marie Thérèse FAYOLLE, trésorière et Mme. Claudie BARCET, secrétaire.

8. CCAS : Des élus souhaitent rejoindre le comité ainsi que des habitants de la commune. Par délibération n° 20200604-56, il avait été fixé à 5 le nombre d'élus, il convient d'augmenter ce nombre. Les membres présents acceptent à l'unanimité.

9. DELIBERATIONS :

- Assurance du personnel risques statutaires
- CCAS augmentation du nombre de membres
- Décision modificative n° 2 budget communal pour l'annulation comptable du loyer du local médical

CHAPITRE	SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	- 768 €
67	6718 – Autres charges exceptionnelles	+ 768 €

- Décision modificative n°1 Budget activité commerciales pour l'annulation des loyers restaurant et salon de coiffure

CHAPITRE	SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES
011	Art. 615221 – Bâtiments publics	- 5 981 €
67	Art. 6718 – Autres charges exceptionnelles	+ 7 240 €
75	Art. 752 – Revenus des immeubles	+ 1 259 €

10. * QUESTIONS DIVERSES :

GARAGE VENET : Une convention a été signée jusqu'en 2021 avec EPORA qui s'occupe de la gestion des locaux. Ces locaux pourraient être utilisés pour le projet de paniers de producteurs de la commune.

Dépliant « Aqueducs de la Brevenne » : une réimpression de 10 000 exemplaires pour un coût de 200€/commune est prévue. Il conviendrait de rajouter les points à visiter et de repérer les panneaux de l'aqueduc.

Groupes de travail : Pour les différents projets communaux ces groupes sont nécessaires et il faudrait que lors du conseil de janvier ils puissent être établis, pour ce faire la présence de tous les conseillers est nécessaire.

Archivage : Un tri des dossiers est à faire, un devis sera demandé au Centre de Gestion du Rhône pour l'archivage.

Numeribank : Un système de sauvegarde est nécessaire pour les dossiers de la commune. Ce système servirait aussi à mettre en place le télétravail.

Travaux Mairie : suite à l'effraction d'octobre dernier des devis ont été effectués pour un montant de 2 000€ pour le remplacement de la fenêtre et pour 3 300€ pour d'autres ouvertures vétustes.

Recensement 2020 : suite à la crise sanitaire il est reporté en 2021.

*** POINT SUR LES COMMISSIONS :**

Affaires scolaires : Suite à la réunion avec l'OGEC, la convention d'occupation des nouveaux locaux doit être rédigée et signée en lien avec la commission.

Bâtiments communaux : Concernant le restaurant, le Par Eco Habitat sera contacté pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment. M. le Maire énonce à ce moment que les gérants sont très reconnaissants envers les Duernois pour leur soutien suite à la mise en place pendant la crise sanitaire de l'activité vente à emporter et traiteur.

Communication : le bulletin municipal 2021 a été finalisé et envoyé pour la mise en page puis à l'imprimeur

Sport loisirs jeunesse : Devis reçu pour l'étude d'habilitation du terrain de rugby, soit environ de 6 400 € HT.

Dates à retenir :

Distribution des sacs ordures ménagères le **12/12/2020** et le **16/01/2021**

Pot des agents : le **17/12/2020**

Colis des anciens : préparation le **21/12/2020 à 13H**

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain Conseil municipal : le **07/01/2021 à 20H30**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h00.

Le Maire,
Benoit VERNAISON



La Bibliothèque



En ce moment,
Pas de Porte-ouverte!
Pas d'animations possibles!!

Renouvellement des Cotisations.

Une cotisation annuelle de 7€ par famille permet à ses membres de plus de 18 ans d'emprunter tous les ouvrages souhaités pendant un an.

Le prêt aux enfants de moins de 18 ans est gratuit.

Malgré de multiples relances, nous dénombrons régulièrement des retards de paiement.

Désormais ceux-là entraîneront l'arrêt des prêts jusqu'au règlement de la cotisation.

Com'MonLy : est le nom du réseau des 30 bibliothèques de notre territoire. Il permet l'accès à la réservation en ligne d'ouvrages, de chez soi, pour chaque abonné. Beaucoup l'utilisent déjà.

Com'MonLy permet également un accès gratuit au site de la Médiathèque Départementale de Prêt et à ses services en ligne : "cinéma, musique, livres numériques, autoformation".

Tout lecteur inscrit dans sa bibliothèque, peut demander un code utilisateur "Com'MonLy" et ensuite faire valider un accès à la MDP.

Demandez vos identifiants et découvrez les innombrables champs possibles du numériques.

Nouveautés :

Princesse Sara T12,T13 de Alwett

Camomille et les chevaux T1,T2,T3,T4 de Turconi

Les sisters T15 de Cazenove

Les dinosaures en BD T1,T2 de Bloz

Mortelle Adèle de Mr Tan

Fan de foot T1,T2 de Eric Simard

Les aventures de Lucky Luke de Jul

T'choupi adopte un chiot T71 de Th Courtin

P'tit loup ne veut pas dormir de Orianne Lallemand

P'tit loup -Mon livre à compter de Lallemand

FOOT A L'ÉCOLE



Les élèves de CE et de CM ont eu la chance de pouvoir s'initier au foot grâce à l'association sportive des « Hauts Lyonnais ».

Clément Raboutot est intervenu pendant 7 séances et nous l'en remercions chaleureusement.

Les enfants ont apprécié son professionnalisme et le matériel mis à disposition. Ils ont tous progressé grâce à des activités variées et ludiques sous formes d'ateliers (conduite de balles, passes, tirs...) suivies de matches.



Mme Madrid, chef d'établissement

COLLECTE de **JOUETS**

en état de fonctionnement

du 4 au 22 janvier

Déposez
vos jouets à l'école

la Ressourcerie leur donnera une seconde vie



Vente de brioches

Au profit des enfants de l'école

Samedi 23 janvier 2021

Les membres de l'APED passeront dans les maisons du village et de la proche campagne.

Merci d'avance pour votre participation et l'accueil que vous leur réserverez...

Nous lançons par ailleurs un appel à tous les parents qui souhaiteraient nous donner un peu de leur temps sur cette matinée pour nous accompagner dans cette vente. Pour cela, vous pouvez contacter le Président Sylvain Bastion au 06.76.64.86.67.



CLUB ARC-EN-CIEL DU SOIR

A toutes et à tous « Bonne année 2021 et surtout Bonne Santé »

Précautions sanitaires obligent, nous n'avons, à ce jour, fixé aucune date pour l'assemblée générale du club et le partage de la galette, moment pourtant très prisé par nos adhérents. Même si, pour le moment, tout est à l'arrêt, il faut se persuader que nous verrons un jour la fin du tunnel et que les activités reprendront. C'est pour cela que, si ce n'est déjà fait, toutes les personnes susceptibles d'adhérer au club seront contactées.

Le tarif reste inchangé : 15 € par personne. Cette adhésion vous permettra bien sûr de participer pleinement à la vie du club lorsqu'elle reprendra.

Vous pourrez aussi par là, profiter d'avantages consentis à Générations Mouvement : réductions sur vos assurances si vous adhérez à Groupama, réductions sur certaines prothèses et prix attractifs sur certains voyages ; je vous joins d'ailleurs l'agenda 2021 envoyé par Générations Mouvement :

Le 15 avril : un concours départemental de dictée

Le 29 avril : un concours départemental de pétanque

Du 30 avril au 9 mai : séjour en Corse pour 870 €

Le 16 juin : fête de l'amitié

Du 18 au 21 juin : Le Puy du Fou pour 620 €

Du 16 au 19 Juillet : Le zoo de Beauval pour 550 €

Le 6 septembre : la marche pour Madagascar

En octobre 2021 : un concours départemental de photo

Pour tous renseignements vous pouvez contacter

Mme VINCENT Claudette au 06 24 74 09 21 ou

M. PONCET Jean-Jo au 04 78 48 68 34



VENTE DE FROMAGES et de FARINES OGEC de DUERNE



Afin de se réchauffer par ces froides journées hivernales et de préparer la chandeleur, l'OGEC de Duerne organise pour sa première année une vente de fromages et de farines au profit de l'association.

L'OGEC vous propose des produits biologiques et locaux pour cette première vente :

- **fromages** de la fromagerie biologique et paysanne des Monts du Lyonnais, ALTERMONTS à St Denis sur Coise
- **farines** du GAEC Le Jardin des Roches – Emilie et François BONNARD à Duerne

Le bon de commande ci-dessous doit être remis **au plus tard le lundi 25 janvier** dans la boîte aux lettres de l'école, accompagné du règlement par chèque si possible à l'ordre de l'OGEC de Duerne.

La distribution des commandes se fera le **mardi 2 février de 16h30 à 17h30** sous le préau de l'ancienne école. Pour les enfants qui sont à la garderie jusqu'à 18h30, les colis seront laissés dans l'école. Cette vente vous sera proposée de nouveau lors du deuxième trimestre.

Nous vous invitons à en faire profiter le maximum de personnes ! Merci à vous.

Pour tout renseignements vous pouvez contacter : Lise PERTREUX - 06 08 55 80 23

Pensez à prendre une
cagette ou un sac !

Nom..... Prénom Téléphone

	Produit	Poids/unité	Prix unitaire	Quantité (en morceaux ou paquets)	Prix total
Altermonts https://altermonts.fr/ 	Meule : fromage de garde affiné et fruité	Morceau d'environ 1 kg	21€		21 x =
	Tome : fromage doux et crémeux, croûte orangée	Morceau d'environ 1 kg	18 €		18 x=
	Raclette : fromage de fonte, crémeux	Morceau d'environ 800g	14 €		14 x=
Gaec le jardin des Roches Farine <i>Grains cultivés et moulus sur meules de pierre à la ferme</i> 	Farine de Blé T 80	Paquet de 1kg	2€		2x=
		Paquet de 2 kg	3,80€		3,8 x=
		Paquet de 5 kg	7,50€		7,5 x=
		Paquet de 10kg	14€		14 x=
	Farine de Sarrasin	Paquet de 1 kg	3,80 €		3,8 x=
		Paquet de 2 kg	7€		7 x=
		Paquet de 5 kg	13,50€		13,5 x ...=
	Farine de petit épeautre	Paquet de 1 kg	4,50 €		4,5x=
		Paquet de 2 kg	8€		8 x=
<input type="checkbox"/> Règlement par chèque à l'ordre de l'OGEC <input type="checkbox"/> Règlement en espèce			TOTAL COMMANDE		

Des bons de commandes sont disponibles au magasin Vival.

CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 6 Janvier 2021

Duerne Bibliothèque

Des résidents d'un EHPAD en visite à la bibliothèque

Une douzaine de résidents de la maison de retraite de Larajasse, "La Passerelle", est venue découvrir l'exposition en place à la bibliothèque. Celle-ci traite de la poste aux chevaux qui a eu une activité importante à Duerne entre 1770 et 1870. Alain Gerin, l'auteur de cette réalisation, a expliqué à un auditoire captivé, le rôle du maître de poste, et montré les différents objets et documents d'origine. Le débat a enchaîné sur cette période de notre histoire qui n'a pas connu que de moments heureux, la révolution française et ses nombreuses chasses aux sorcières, les nombreux actes de brigandage avec notamment les chauffeurs du Lyonnais.



Les résidents de l'EHPAD ont montré un vif intérêt, sur l'ensemble de la présentation. Après une petite collation, tous sont rentrés dans leur résidence, non sans avoir remercié les organisateurs de cette après-midi et particulièrement Isabelle Chillet. Une animatrice, qui leur a permis de sortir de leur cadre habituel, tout en respectant au mieux les consignes sanitaires. Madame Jouband, a tenu à souligner : "On a de la chance de pouvoir profiter de telles animations, c'est bon de pouvoir sortir un peu et de voir du monde."

En Passant
Par
DUERNE



Les Moulins à eau...

Les Moulins :

L'enquête sur les "anciens moulins du pays lyonnais", réalisée entre 1997 et 1999 par **Jacques Rivoire** et publiée dans l'Araire 117 a permis de sauver le souvenir de ces installations hydrauliques, plusieurs fois centenaires. Elles ont existé sur toutes les petites rivières de nos régions et ont aujourd'hui disparu. La technique, le savoir-faire des meuniers, les usages, les traditions ont sombré dans les oubliettes du passé. L'Orgeole, le Pécher, le Potensinet, la Coise, l'Yzeron, le Garon, la Brévenne. Les eaux des rivières et ruisseaux des Monts du Lyonnais activent au 18^e siècle, une centaine de moulins.

Sur les cartes IGN, on trouve la trace de ses nombreux lieux-dits contenant le mot "moulin". Près de Duerne, le moulin du pêcher est niché dans un petit vallon plein de verdure et de fraîcheur. Le moulin s'est arrêté de tourner en 1947. Le dernier meunier, M Crozier l'a vendu à des citoyens. Les anciennes meules en pierre de pays sont restées sur place, près des bâtiments. La grande écluse aujourd'hui vidée, surplombe toujours le moulin. En fait il n'y avait pas un seul moulin, mais bien deux qui se succédaient sur la petite rivière utilisant à deux reprises l'eau qui jaillissait de l'écluse. Le Potensinet, long d'une dizaine de km a fait tourner jusqu'au 20^e siècle toute une série de moulins : le moulin Maréchaude, le moulin Garin, le moulin du Chier, le moulin Vaudray. Tous étaient habités de meuniers et leurs noms sont restés. De nos jours, ce sont devenues des exploitations agricoles ou ont été transformés en maisons d'habitation. Le moulin Vaudray tenu par la famille Couturier a fonctionné jusqu'en 1980, avec d'autres énergies que le Potensinet. Les grandes roues en métal ont été vendues à des ferrailleurs après la guerre. Les anciennes meules de pierre ont parfois été récupérées et finissent sur le gazon de quelque citoyen épris de nostalgie. Tous ces ruisseaux et rivières faisaient mouvoir : des moulins à farine, des fabriques à huile, des battoirs pour le chanvre, d'autres pour les écorces, des foulons à drap, des lavages pour la préparation des peaux destinées à la chamoiserie, des papeteries.

Les Moulins de l'Orgeole

L'Orgeole est un affluent de la Brévenne, qui prend sa source à environ 500m en aval de Duerne, à 715m au-dessus du niveau de la mer et n'a qu'une longueur de 4,954km. Ce cours d'eau traverse les communes de Duerne, Aveize, Saint Genis l'Argentière et Ste Foy l'Argentière. Les pentes en long du lit sont très fortes. Le dénivelé entre le niveau de la source et de l'embouchure est de 281m. La carte de Cassini (+/- 1750) nous montre que l'eau de l'Orgeole actionnait 7 moulins. Il y en eut probablement davantage si l'on compte les papeteries.

Une étude de M A Perrey, ingénieur des Ponts et Chaussées, diffusée en 1853 et publiée dans l'Araire 117 en 1999, nous donne des renseignements techniques d'une grande précision.

Le premier, situé sur la commune de Duerne, était en 1816, mentionné comme usine et possédait un réservoir de 170m². Il n'a pas été possible de déterminer la nature de son activité. Il appartenait à Etienne Garin du hameau de la Mure. Ce bâtiment sera porté démolé en 1835. Des vestiges sont encore visibles.

Le second, sur Aveize, un des plus connus sous le nom de **Moulin Casset**, s'appelait aussi : Moulin des Hospices de Lyon avait une meule mise en mouvement au moyen d'une roue à augets de 5,2m de diamètre. Hauteur de la chute, 8,56m. Chômage pour manque d'eau = 2mois $\frac{1}{2}$. Ce moulin a dû être utilisé jusque dans les années 50. Monsieur Faure raconte en 1999 :

"Enfant, j'ai vu fonctionner ce moulin. L'eau tombait sur la grande roue pour la mettre progressivement en mouvement. On avait l'impression qu'elle n'allait jamais se mettre à tourner. Il y avait le bruit des engrenages en fonte, la poussière et l'odeur de la farine dans la pièce de blutage. Quand le niveau de l'Orgeole montait et que l'eau se troublait, nous savions que le moulin marchait : c'était souvent en soirée. Il y avait trois catégories de farine : semoule, farine blanche et brute (non séparée du son), celle-ci pour les animaux, sans compter le son. Le dernier meunier était aussi charron. C'est chez lui que j'ai vu ferrer les roues de char à bandages. Il prévenait à l'avance les voisins qui voulaient profiter du spectacle et donner un coup de main. Il confectionnait également des coffres pour la farine, les saucissons, les papiers, les billets de 10 000 francs, enfin toutes sortes de petits meubles.

Il a ensuite laissé son moulin pour aller travailler aux carrières de la Patte. Il est mort assez jeune dans un accident de trajet. Le moulin a été rénové et aménagé en résidence secondaire."

Le troisième, un peu en-dessous, sur Saint Genis l'Argentière était le **moulin Parret**. Il n'avait qu'un seul tournant mis en mouvement par une roue horizontale à éperon de 1,6m de diamètre. La hauteur de la chute est de 7,3m. Ne fonctionne que très rarement. Le moulin est porté démolé en 1863 et reconstruit en 1865. Il passera à Jean Benoit Voron en 1894 (qui possédait sans doute déjà le reste du hameau). Le tout appartiendra à la famille Bessenay en 1898. Le moulin sera définitivement détruit en 1899, remplacé par un bâtiment de ferme toujours existant. L'écluse a pratiquement disparue, on devine cependant une trace de bief avec deux arrivées d'eau. Seule une meule moussue, en contrebas témoigne de l'ancien moulin.

Le quatrième sur St Genis également, était le **moulin Gouttenoire**, du nom de ses anciens propriétaires ; Jean, meunier avant 1826. Jean Claude et Jean Marie en 1829, Pierre Marie en 1854, maçon au bourg, puis à Lyon. En 1890, il appartient à Jacques Voron, domestique à Orgeole, puis en 1897, à Georges Grégoire de St Genis, qui le démolira en 1899. Les restes de bâtiments sont connus sous le nom de "la grange à Joannon" servant à remiser le foin. On voit encore nettement l'écluse et des biefs d'arrivée d'eau aux deux extrémités ainsi que l'emplacement des roues sur les pans de murs, et les souterrains d'évacuation.

Ce moulin avait une grande roue de 4,66m de diamètre qui fait marcher une meule pour le grain et une petite roue de 2,33m qui reçoit l'eau de la première pour faire mouvoir un battoir à chanvre. Le moulin marche toute l'année mais le travail est moindre en été qu'en hiver parce qu'il y a des chômages de plusieurs heures pendant qu'on remplit le réservoir. La hauteur de la chute est de 9,61m.

Le cinquième, au hameau de l'Orgeole sur Aveize était le **moulin Garin**, mentionné moulin et pressoir. Il appartenait à Jean Marie Garin, meunier puis à Etienne, l'aîné, en 1826 puis à Etienne le jeune. Porté en ruines en 1870, celles-ci sont encore très importantes, se dressant au milieu des ronces et des orties. Bief et réservoir sont parfaitement visibles. Il est connu comme moulin à farine et à huile. Ce moulin comprend 3 roues horizontales à éperon de 1,65m de diamètre, placées au-dessus les unes des autres. Deux roues font tourner des meules à grains, la troisième, fait mouvoir un battoir pour l'orge et le chanvre. Le moulin travaille toute l'année avec quelques heures de chômage l'été.

Hauteur de chute = 10,64m.

Le sixième sur Saint Genis l'Argentière appartient à la famille Gabet. Cet établissement qui comprenait 3 usines était très important. Il n'y a pas de détails sur sa construction car les procédés qui étaient utilisés auraient été tenus secrets. Il reste quelques traces d'écluse et quelques ruines du bâtiment, souterrains et caves.

Le septième : le **moulin Bayard**, sur Saint Genis l'Argentière, était situé aux Rivières. Il appartenait en 1826 à Jean Antoine Bayard qui le vendit à Lazare Mangini en 1843. En 1854, celui-ci fera reconstruire le moulin et plusieurs bâtiments voisins. En 1902 la famille Mangini construira une fromagerie, une fabrique de beurre, deux porcheries, la maison du directeur et des annexes, qui passeront à M Balay de Saint Genis, puis aux frères Chaverot en 1928. Le moulin désaffecté, existe toujours ainsi que l'écluse, encore en eau, une des plus belles de la région. La meule est mise en mouvement par une roue à augets de 6,66m de diamètre, le moulin travaillait toute l'année avec quelques heures de chômage l'été. Hauteur de la chute = 9,92m.

On trouvait sur Sainte Foy le **moulin Blanc**, propriété du seigneur du lieu depuis des siècles. En 1725, la veuve du seigneur Métrat de Rouville passe un bail pour ses moulins Blanc. En 1763, le seigneur Jean Pierre Métrat se réserve le droit de faire moudre tous les grains provenant de son cru et tout celui dont il aura besoin, sans être tenu de payer aucune chose. Antoine Claret y a été meunier vers 1840. Ce moulin a disparu dans les années 70-80, lors du percement de l'avenue du 19 mars 1962. L'écluse a été transformée en bassin dans la propriété de Fenoyl. Seul souvenir pour le passant : la rue du moulin Blanc.



Le 20^e siècle a vu s'accélérer la disparition de ces installations parfois millénaires. En France, on comptait 70 000 moulins en activité sous le second empire (1860). Il en restait 30 000 en 1900 et 10 000 en 1945. En 1992 on en recensait 876 dont quelques grands groupes contrôlant 80% de la meunerie.